



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 19 août 2021

FRANCE RELANCE

6 nouveaux projets alimentaires territoriaux
(PAT) sélectionnés dans les Hauts-de-France

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectifs de relocaliser l'agriculture et l'alimentation et de développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous, dans l'ensemble des territoires, en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bios, dans les cantines.

Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, qui encourage leur développement depuis 2014, les PAT jouent un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a récemment présenté 86 nouveaux lauréats de l'appel à projets national pour l'émergence de projets alimentaires territoriaux dont **6 concernent la région Hauts-de-France, s'ajoutant aux 12 déjà présents sur le territoire :**

1- **La Communauté de Communes Pévèle-Carembault** (Nord) : projet de soutien aux initiatives sur l'éducation à l'alimentation, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de recherche appliquée sur les pratiques innovantes en agroécologie ;

2 - **La Communauté de Communes de Flandres Intérieure** (Nord) souhaite fédérer l'ensemble des acteurs locaux à l'aide d'une méthode novatrice appuyée par l'agence d'urbanisme de la région Flandres Dunkerque avec deux axes stratégiques prioritaires : l'approvisionnement en produits locaux et de qualité en restauration collective et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



3 - **Le Parc Naturel de la Baie de Somme** (Somme) s'est donné pour objectif prioritaire dans sa charte de « favoriser la mise en marché des produits locaux responsables, de la terre et de la mer » et de répondre à l'enjeu d'une alimentation bas carbone.

4 - **Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de Ternois 7 Vallées** (Pas-de-Calais) souhaite co-construire un système alimentaire territorialisé et résilient, permettant l'accès à tous à une alimentation locale et de qualité et propice à la création d'activité rémunératrice.

5 - **La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois** (Aisne), après la création d'un Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire (REGAL), poursuit sa dynamique pour créer une approche transversale de l'alimentation dans ses dimensions environnementales, sociales et économiques.

6 - **La Communauté de Communes des Hauts de Flandres** (Nord) a décidé, suite à une étude sur l'approvisionnement local pour la restauration collective et le développement des circuits courts, d'enclencher une dynamique participative intégrant tous les acteurs.

Pour en savoir plus sur les projets alimentaires territoriaux en Hauts-de-France, consultez la page de la DRAAF Hauts-de-France :

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/PAT-Regionaux>

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)